



FORMULAIRE D'INSCRIPTION THE ART SCHOOL CENTER FORMATION PROFESSIONNELLE 2018-2019

contact@theartschoolcenter.com
SIRET : 820 808 798 00012
TVA Intracommunautaire :
FR23820808798

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Tél Fixe:..... Tél portable :

Email :

Informations pour les mineurs :

Nom du père : Tel :

Nom de la mère : Tel :

Autre personne de contact : Tel :

PIECES A FOURNIR POUR FINALISER L'INSCRIPTION :

- La fiche d'inscription remplie, datée et signée
- Le règlement intérieur daté et signé
- Le contrat de formation signé
- 1 certificat médical récent
- 1 attestation d'assurance (responsabilité civile et accidents corporels)
- 1 photo d'identité
- 1 chèque de 300 euros pour confirmer les frais administratifs et la confirmation de l'inscription
- Le règlement intégral du montant dû (totalité des chèques avec date d'encaissement future pour les paiements en plusieurs fois)
- 1 enveloppe timbrée avec nom et adresse des responsables légaux

The Art School Center : 102 Chemin de Grafenberg – PRINGY – 74370 ANNECY
Tel : +33.6.48.35.30.78

www.the-art-school-center.com

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 74 03222 74 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes »



TARIFS

Le coût annuel de la formation s'élève à 4900 euros accompagné d'un règlement de 300 euros pour les frais d'inscription et administratifs.

Je souhaite payer en : 1 fois 3 fois 5 fois 10 fois

Calendrier des paiements :

	Paiement en 1 fois		Paiement en 3 fois		Paiement en 5 fois		Paiement en 10 fois	
	Montant	Mois d'encaissement	Montant	Mois d'encaissement	Montant	Mois d'encaissement	Montant	Mois d'encaissement
Frais admin.	300	A réception	300	A réception	300	A réception	300	A réception
Versement 1	4900	Septembre	1700	Septembre	900	Septembre	400	Septembre
Versement 2			1600	Janvier	1000	Novembre	500	Octobre
Versement 3			1600	Mars	1000	Janvier	500	Novembre
Versement 4					1000	Mars	500	Décembre
Versement 5					1000	Mai	500	Janvier
Versement 6							500	Février
Versement 7							500	Mars
Versement 8							500	Avril
Versement 9							500	Mai
Versement 10							500	Juin

Conditions Générales de vente :

- Toute année commencée est due dans son intégralité
- Seules les blessures de longue durée peuvent entraîner un remboursement au prorata de l'année
- L'école se donne le droit de refuser un élève en cas de défaut de paiement

J'ai lu et je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'école

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Ventes

Fait le à

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal (si différent) :